

# APPROCHE GLOBALE DU BIEN ÊTRE ANIMAL PORC

## Contexte:

Depuis le 1er janvier, un référent bien-être animal doit être nommé dans chaque élevage, pour toutes les productions, et quelle que soit la taille de l'élevage. Un parcours de formation est obligatoire pour les référents des élevages de porcs.

Le décret N° 2020-1625 du 18/12/2020 impose que tous les élevages aient désigné un référent BEA (Bien Être Animal) à compter du 01/01/2022, chargé de sensibiliser au BEA les personnes en contact avec les animaux (chef d'exploitation ou salarié) et l'arrêté du 21/12/2021 rend obligatoire un parcours de formation.

La MRE se mobilise pour accompagner les éleveurs dans ce dispositif de formation et propose des formations labellisées "bien-être animal", portant sur une approche globale : la relation homme-animal, les techniques d'élevages à partir desquelles il est possible d'aborder la question du bien-être.

## Objectifs de formation :

Appréhender le Bien-être en élevage. Comprendre les enjeux du bien-être en élevage. Connaître et comprendre les spécificités comportementales du porc. Comprendre et mettre en œuvre les outils de mesures en élevage. Comprendre l'importance de la relation homme animal. Être capable de mettre en place sur son exploitation, des mesures correctives

## Contenus pédagogiques :

- Connaître les fondamentaux en Bien-Etre Animal
- Connaître et satisfaire les besoins des animaux
- Comprendre l'importance la relation homme animal
- Concevoir SON plan d'action adapté à son élevage.

## Modalités d'évaluation:

- Quiz d'évaluation des connaissances en fin de formation
- Questionnaire de satisfaction en fin de formation

## Finalisation du parcours de formation

Le Parcours de formation comprend un module en « distanciel » de 2 h :

[www.formation-referent-bien-etre-animal.fr](http://www.formation-referent-bien-etre-animal.fr)

*Porteur de handicap, n'hésitez pas à nous contacter:*

*Anne Baffert 06.79.88.11.16 ou [a.baffert@mre-paca.fr](mailto:a.baffert@mre-paca.fr)*

**DATE** 27 mai 2024

**LIEU** Manosque

**Pré-requis** : aucun

**Durée** : 7 heures  
soit 1 jour

**Méthode et  
Moyens**

**pédagogiques**

Exposé en salle

Échanges avec les  
formateurs

**Coût pédagogique** :

Ayant droit VIVEA :

0 €

Autre public :

203 €

**Contact: Anne BAFFERT**

[a.baffert@mre-paca.fr](mailto:a.baffert@mre-paca.fr)

06.79.88.11.16